



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER du 12 octobre 2023

Présents

Exécutif	MM.	Alain Corthay	maire
		Marc Jaquet	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
Bureau du Conseil	MM.	David-Peter Lê	président
		Christophe Berthelet	vice-président
		Denis Jotterand	secrétaire du Bureau
Conseillères municipales	Mmes	Simona Korff, Line Müller, Ania Schwab, Valérie Sella	
Conseillers municipaux	MM.	Boris Aellen, Nicolas Baltassat, José Burgos, Enrico Castelli, Yannick Dupraz, Stéphane Morand	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
	Mme	Virginie Favre	comptable
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
Absent-e-s excusé-e-s	Mmes	Sylvie Barbat, Paola Sanz Velasco, Caroline Desbiolles	conseillères municipales
	M.	Didier Martin	conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet DIALOGUES
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023
3. Communications du Bureau du Conseil
4. Communications de l'Exécutif
5. Rapports des commissions
6. Projet de délibération :
 - **2023-12** : Crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 95'000.- TTC pour la construction de réseaux enterrés pour l'amenée de l'eau sur le terrain des futurs jardins citoyens, sis après le 49, route de Gy, parcelle n° 1884
7. Présentation du projet de budget 2024
8. Nomination des Président-e-s et Vice-président-e-s du local de vote pour l'année 2024
9. Demande de naturalisation genevoise
10. Divers.

Le Président ouvre la séance à 19h30. Il salue le public présent et annonce les personnes excusées.

1. Présentation du projet DIALOGUES

Le Président accueille **Marlyne Sahakian** qui présente le projet Dialogues (la participation citoyenne pour réussir la transition énergétique). Le forum a eu lieu de septembre 2022 à janvier 2023 dans les communes de Vandœuvres, Collonge-Bellerive, Meinier et Choulex. Il était coorganisé par le département des sciences sociales de l'université de Genève ainsi que les collectifs citoyens des régions. Le laboratoire d'action citoyenne de Genève a pour but de soutenir les résidents de communes pour une action engagée dans la transition énergétique.

Les personnes qui auraient envie d'aller plus loin peuvent consulter le site :

<https://www.unige.ch/projetdialogues>

Arrivée de Valérie Sella.

À l'issue de sa présentation, **Marlyne Sahakian** répond aux questions des Conseillers municipaux.

Yannick Dupraz n'aime pas l'utilisation du terme « citoyens », qui fait abstraction des politiques ou des dirigeants de ce pays. Or, ce sont eux qui devraient être visés. Car comment les citoyens pourraient-ils prendre des mesures à leur niveau alors que les autorités politiques n'envisagent de valoriser la terre agricole qu'en y construisant routes ou immeubles ? Le Grand Genève a-t-il un sens citoyen comme recevoir des réfugiés ou des gens qui ne savent pas où aller ? Ou est-ce juste une machine qui n'accueille que des entreprises ou des lobbies et qu'il devient presque impossible d'arrêter ?

Marlyne Sahakian explique qu'il n'est pas question de surindividualiser la responsabilité. Elle a en horreur l'idée que le changement social, c'est demander à des consommateurs de faire le bon choix au supermarché alors que mille choix ont été faits avant que les produits n'arrivent sur les rayons. Car ce sont des choix politiques dont on ne peut faire abstraction. Il y a différentes manières d'imaginer le changement. Certains ne pensent qu'à des solutions techniques, d'autres sont persuadés que l'État doit être fort et imposer, etc. Le projet Dialogues visait à traiter les actions possibles au niveau d'un collectif citoyen. Il y a certes des limites, puisqu'un collectif citoyen ne peut pas mettre en place des pistes cyclables ou changer l'alimentation dans le système scolaire des communes. Il faudra donc tirer des fils vers d'autres instances, autorités politiques, secteur privé ou autre. Cette action collective citoyenne était une manière de dépasser l'idée que les habitants ne doivent mener que des actions individuelles. Le terme citoyen est, dans ce contexte, à prendre dans le sens de gens qui font un lien avec leur cité, donc des habitants, pas des personnes de nationalité suisse.

Coranda Pierrehumbert pense qu'il n'y a pas de raisons d'opposer les citoyens et les politiques. Il ne faut pas cliver les gens et les groupes de personnes. Car le monde politique est aussi composé de citoyens qui peuvent être de bonne volonté ou avoir des buts louables. Maintenant, il faut qu'il y ait un groupe de personnes suffisant pour que les actions, qu'elles soient politiques ou citoyennes, aillent dans le bon sens. Pour elle, l'enjeu est toujours entre groupes déjà engagés, groupes mixtes et groupes représentatifs de la société. Est-ce que dans le cas présenté au début en ville de Genève, avec un panel représentatif, les conclusions et résultats sont les mêmes qu'avec des groupes engagés ? Et comment éviter ces tensions entre groupes très engagés et personnes aussi engagées, mais à un rythme différent ? Comment gérer ces décalages ?

Marlyne Sahakian répond que travailler avec des citoyens tirés au sort et rémunérés pour leur temps donne sans doute d'autres types de résultats. Mais la démarche du canton, qui était très intéressante, était justement de pouvoir faire ressortir les tensions. Même dans des situations avec des gens qui ne sont pas nécessairement déjà convertis, les résultats font apparaître un rapprochement. Les gens qui sont souvent dans une posture de délibération et de débat vont

pouvoir davantage se rencontrer et se rapprocher d'un but commun que lorsqu'ils se rendent aux urnes. Si la délibération n'est pas toute lisse et passe par une phase de turbulences, la recherche faite sur le canton montre que les participants arrivent à trouver un terrain commun. Ces forums citoyens sont des expériences très intéressantes à reproduire. Le forum Dialogues a pour sa part essayé de communiquer autour du bien-vivre ensemble pour limiter le biais de n'avoir que des participants écologistes. Si le noyau fort était effectivement des collectifs citoyens déjà engagés, d'autres personnes ont participé aux ateliers. Lors la première séance, une femme a dit qu'elle possédait un 4x4 auquel il lui était impossible de renoncer, faute d'alternatives viables. Dès le début, le groupe a pris une posture la moins moraliste possible, d'où ces thèmes transversaux autour de la diversité. Le forum Dialogues est-il parvenu à attirer des gens pas du tout intéressés par ces sujets ? Sans doute pas. Mais au-delà des déjà très convaincus, le cercle a été élargi un peu plus. Il y avait en tout cas une grande diversité de personnes, comme le démontrent les profils sociodémographiques des 114 participants.

Boris Aellen aimerait savoir si Marlyne Sahakian a l'intention d'aller plus haut que les communes, par exemple au niveau de l'État. Car avant d'être élu, il faisait partie en tant que simple citoyen de collectifs et d'associations. Les idées y sont toujours florissantes et enthousiastes. Mais lorsque l'on arrive en politique, on se rend compte de la grande cassure qui existe entre les différents départements. Il est par exemple très compliqué de créer des pistes cyclables. De là à diminuer le chauffage ou prendre d'autres mesures encore plus complexes, il se demande comment. Surtout que ces actions deviennent de plus en plus urgentes. Lors de la dernière séance du conseil, la question des déchets avait été abordée. On parle des citoyens alors que les principaux visés devraient être les grands industriels, afin de mettre un frein à la consommation et, par là même, aux déchets. On ne tape donc pas à la racine du problème.

Marlyne Sahakian relève qu'il y a aussi des freins. Par exemple le grand débat actuel, au niveau cantonal, au sujet de l'IDC, au lieu d'accélérer l'assainissement du bâti. Les professionnels du bâtiment se heurtent à des messages contradictoires. Compte tenu des contre-pouvoirs en place, la situation est extrêmement complexe alors que beaucoup devraient tirer la sonnette d'alarme.

Selon **Boris Aellen**, le problème est le même avec la ZIAP. Le Conseil municipal a voté à plusieurs reprises afin d'améliorer la zone industrielle et de faire venir des artisans. Mais comment celle-ci évoluera-t-elle ? Peut-être que de grandes industries s'installeront là-bas, qui ne créeront pas forcément de mobilités douces dans la zone. Les résultats de Marlyne Sahakian pourraient-ils être publiés sur le site internet de la commune ?

Marlyne Sahakian se propose de rédiger un document plus digeste que cette présentation, pour le site internet. Comme elle l'a dit tout à l'heure, chacun doit choisir sa pièce du puzzle. Et tirer ensuite des fils vers différentes instances, quand les collectifs citoyens arrivent à la limite de leur capacité d'agir. Il y a une dizaine d'années, les gens pensaient que les gestes pour la planète étaient toujours des microgestes hyper individualisés. Qu'un collectif citoyen se mette ensemble pour réfléchir aux gestes et limites vis-à-vis des enjeux politiques, c'est déjà un progrès.

Simona Korff explique que le but des ateliers était assez ciblé. Mais le fait d'avoir associé les communes à chaque projet était positif. Par exemple à Meinier, tous ceux qui ont participé à l'atelier n'étaient pas forcément des convaincus. Même s'ils étaient peu nombreux, c'était déjà un petit pas. Car une des forces de ces ateliers, c'était de permettre une collaboration citoyens/communes. Comme l'a dit Coranda Pierrehumbert, il ne faudrait pas mettre les gens les uns contre les autres. Toutes sortes d'actions peuvent être menées (collectives citoyennes, politiques, etc.). Et c'est tous ensemble qu'on y arrivera. Le projet Dialogues a eu comme effet de commencer à fédérer des gens qui, d'ordinaire, ne se mettent pas tous autour d'une table.

Coranda Pierrehumbert relève qu'il y a une forme de contamination en douceur assez positive. La revalorisation du patrimoine arboré de Meinier contamine mine de rien les autres communes

qui ont envie de reproduire la même chose. C'est pareil pour les économies d'énergie ; des communes proches demandent à Meinier les bonnes pratiques. Il y a beaucoup de domaines où l'on sent qu'un travail de fond se fait, qui partait au départ de quelques personnes mais qui contamine peu à peu les autres communes, la région. Pour sa part elle croit assez à cette vague de fond en douceur qui porte ses fruits, ces dernières années.

Marlyne Sahakian confirme que plusieurs communes l'ont contactée après le projet Dialogues pour la mise en place de collectifs citoyens ou démarches similaires.

Yannick Dupraz souligne que la vague va tellement en douceur que le canton de Genève n'atteindra pas l'objectif de 50 % d'émissions carbone en 2030. Par contre, dans les succès, il a vécu avec ses collègues paysans un séisme à partir des années 2000. Juste avant, le blé était payé Fr. 1,15, puis 57 ct ensuite. Les paysans qui voulaient une compensation à cette perte pouvaient s'inscrire pour obtenir des subventions liées aux prestations écologiques requises. Ce bouleversement pour l'agriculture l'a énormément fâché pendant des années. Quand il a essayé de se renseigner par lui-même sur les mesures à prendre pour aider son pays, il a compris que les autorités politiques le lui demandaient déjà. Il a alors vu le sens de ce que les politiques lui imposaient. Lorsqu'il a réalisé par la suite qu'il s'était fait éduquer à son insu et sans douceur, il est devenu admiratif de la politique agricole suisse. Car maintenant, l'agriculture suisse est exemplaire dans bien des domaines.

Le Maire soutient assez volontiers cette vague de fond dans la commune et la région. C'est de cette manière que l'on peut avancer, prendre conscience de ce qu'il se passe en termes de climat et de déficit d'énergies tout en se rendant compte de ce que l'on peut faire concrètement sur le terrain. À l'échelle communale, il est assez fier de voir que les efforts de Meinier sont reconnus et appréciés par d'autres qui suivent ce sillage. D'un autre côté, quand on découvre la semaine dernière que le Grand Conseil a remis en question le plan climat, c'est extrêmement grave et dramatique. Comment Marlyne Sahakian analyse-t-elle cette remise en question, pour des raisons économiques ou autres, qui engendrera d'importantes tensions entre le Conseil d'État et le Grand Conseil, les citoyens et les autorités politiques ?

Marlyne Sahakian répond que de plus en plus de professeurs deviennent extrêmement engagés et tirent très clairement la sonnette d'alarme. Pour sa part, elle côtoie beaucoup de climatologues. Les prévisions pour la Suisse, au niveau de la fonte des glaciers ou de l'accès à l'eau, sont extrêmement inquiétantes. Elle essaie à son niveau d'apporter une partie de la solution. Elle n'est pas étonnée des levées de boucliers. Elle a participé en tant qu'experte scientifique à la commission du Grand Genève sur la transition (VTT2050), où des plans de développements territoriaux ont été élaborés par des professionnels. Il y a aussi eu des forums citoyens. Mais il n'y avait pas un seul représentant du secteur privé autour de la table. Or, comment avancer sans le faire aussi main dans la main avec le secteur privé ?

Le Président, bien qu'il ne fasse pas partie des climato-sceptiques – il adhère sur le fond, mais pas sur la forme, a quand même participé pour les encourager à un des ateliers à Meinier, la première partie – il n'est pas resté pour les ateliers qui ont suivi..., et il ne cautionne pas. Il rajoute qu'ils ont un public tout à fait acquis ici, en tous cas la moitié du Conseil municipal est bien acquise à leur cause, même convertie – selon les termes employés par Marlyne Sahakian, qu'il libère en la remerciant.

Marlyne Sahakian est chaleureusement applaudie par le conseil.

Départ de Marlyne Sahakian.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023

Simona Korff fait part d'une correction, **Enrico Castelli** de deux corrections, dont il est pris note.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2023 ainsi corrigé est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Président souligne la nomination, le 23.9.2023, à la présidence de l'ACG, de Karine Bruchez qui est la première présidente hors partis de l'ACG et Maire d'une petite commune de la rive gauche.

4. Communications de l'Exécutif

a) Rapport administratif et financier 2022

Le Maire annonce que des exemplaires du rapport administratif et financier 2022 sont à disposition à la sortie de la salle. Il remercie Sandrine Schweizer et tous les élus qui y ont contribué. Ce rapport, qui contient notamment les comptes de la commune et des différents groupements et fondations, est aussi disponible en version numérique sur le site internet de la commune.

b) Soirée des Conseillers municipaux et leurs conjoints

Le rendez-vous est fixé au jeudi 14.12.2023 à 19h (lieu encore à préciser).

c) Salle de gym

L'isolation de la salle de gym a été refaite par l'entreprise Geneux Dancet à ses frais. De l'eau avec des colorants a été versée aujourd'hui, ce qui permettra de déterminer si l'isolation est effectivement étanche. Dans ce cas, la salle de gym sera déshumidifiée durant deux semaines, puis le sol refait pendant la semaine suivant les vacances d'automne. Il faut espérer que ce problème n'était dû qu'à une malfaçon et est désormais résolu.

d) Maison de santé

Pierre Maudet a exigé de participer à l'inauguration de la Maison de santé, dont la date était d'ores et déjà fixée au 18.10.2023 (400 invitations). Ce projet, auquel la DGS s'était associée à l'époque, a été réalisé sur le terrain par la FIM, la Commune et l'association des médecins. Pour l'instant, et malgré de nombreux échanges, aucune date en commun n'a pu être trouvée avec le Conseiller d'État.

e) Mérites meynites

Coranda Pierrehumbert relaie, en l'absence de Marc Jaquet, l'information sur les Mérites meynites. Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 1.11.2023 (les lauréats seront annoncés lors des Vœux du Maire). Parfois, certaines personnes n'ont pas spontanément l'idée qu'elles pourraient, ou leurs voisins, familles, amis, faire l'objet d'un Mérite. D'où l'importance que chacun y réfléchisse et soit force de proposition.

Le Maire précise que les Vœux du Maire se dérouleront le 9.1.2024.

f) Repas des aînés

Le prochain repas des aînés est fixé au 21.1.2024. Comme d'habitude, les élus et leurs conjoints sont cordialement invités. Le thème sera incroyable, cette année. Les élus voudront bien faire part, en décembre, de leur participation afin de mettre à jour la liste pour le service, conclut **Coranda Pierrehumbert**.

g) Deuxième exposition à la galerie le Coin du Centre

Le Maire encourage les élus à aller voir l'exposition de Frédéric Roman et Gheghe Alexandru Bulla, du 12 au 22.10.2023, qui présentent de très jolies sculptures et aquarelles.

5. Rapports des commissions**a) Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)**

Christophe Berthelet donne lecture de son rapport.

Notre commission s'est réunie pour la journée routes et bâtiments le 22 septembre dernier de 8h30 à 17h, et pour une séance le 10 octobre 2023.

☑ Bâtiments :

Nous nous sommes rendus à la salle communale et à la salle de gym ainsi qu'à l'ancienne école/crêperie pour voir les travaux terminés.

☑ Salle communale :

Éclairages extérieurs : deux spots extérieurs seront installés, un pour l'éclairage dans la zone où les friteuses sont installées et l'autre pour l'emplacement des discours du 1^{er} août.

Hall d'entrée : plusieurs défauts sont apparus sur les bois. La façade extérieure côté route de Gy est très abîmée par l'eau. Le plafond extérieur devant les portes d'entrée est en train de se décrocher. À l'intérieur, un coffret vertical s'est décollé de la paroi et est aussi gondolé. Nous sommes en attente de devis pour ces travaux.

☑ Extension du parking à vélos aux alentours de l'école : plusieurs possibilités ont été abordées sur place ; nous avons choisi le terrain de pétanque extérieur, que personne n'utilise.**☑ Électricité bâtiments :**

SIG : selon Mme Gerber, experte indépendante pour les économies d'énergie concernant les chauffages, il faudrait installer 25 nouveaux circulateurs. Investissement de Fr. 50'000.-, subvention de Fr. 12'000.-, afin de réaliser une économie annuelle d'environ Fr. 10'000.-.

Sur une question de **Simona Korff, Coranda Pierrehumbert** précise que Mme Gerber est une ingénieure spécialisée en optimisation énergétique. La commune a pu avoir accès à cette experte après avoir fait part de sa problématique de ne pas disposer de spécialiste à l'interne. Car les SIG subventionnent une partie des heures de spécialistes agréés par leurs soins. Depuis plusieurs mois, Mme Gerber se livre à une véritable observation globale de l'ensemble des équipements (eau, chauffage, électricité, moyens utilisés, présence ou non de compteurs, dispositifs particuliers, etc.). Ses contacts avec tous les prestataires de gestion énergétique des bâtiments communaux lui permettent d'obtenir des données comparables pour les analyser.

Une analyse globale et en même temps très analytique, souligne **le Maire**. Mme Gerber entre vraiment dans les détails sur chaque bâtiment. De plus, elle sera chargée de la prochaine session des visites villas dans la région. C'est elle qui a suggéré l'installation

des 25 circulateurs pour les bâtiments communaux et ceux de la FIM, au centre du village. Le coût annoncé par Christophe Berthelet sera donc partagé avec la FIM. La fourniture de chauffage sera ainsi beaucoup plus pointue.

Coranda Pierrehumbert évoque un autre élément très important que Mme Gerber a recommandé, à savoir l'installation de compteurs séparés afin d'avoir des indicateurs de comparaison. Beaucoup de bâtiments abritent des activités mixtes et la Commune manque de visibilité sur qui consomme quoi.

Christophe Berthelet ajoute que selon le rapport, la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments a beaucoup diminué.

José Burgos explique que le réglage à 19 °C du chauffage ressort très vite dans les consommations.

Il y a tant de petites actions que la Commune a du mal à garder un inventaire de toutes les mesures prises par les uns et les autres, souligne **Coranda Pierrehumbert**. Par exemple, 98 robinets ont été équipés de brise-jets dans les bâtiments communaux.

Simona Korff relève que ce programme d'optimisation des SIG subventionne non seulement des communes, mais aussi des particuliers. Juste avec des petits réglages, les résultats en termes d'économies d'énergie sont assez impressionnants.

Avec les brise-jets, le débit de l'eau passe de 12 à 5 l/min, indique **le Maire**.

Boris Aellen demande si le chauffage de la salle du conseil a pu être réduit.

Le Maire rappelle que la Mairie est un gros chantier très complexe.

Coranda Pierrehumbert ajoute qu'une analyse a été réalisée à la Mairie (intérieur et extérieur) et l'éclairage sera transformé. La problématique du chauffage, notamment du chauffage au sol, doit être mise en balance avec le coût des travaux ; les mesures seront prises les unes après les autres.

Routes :

Nous sommes allés constater quelques dégâts sur certains chemins, poursuit **Christophe Berthelet**. Les trous seront rebouchés en matière du Salève.

D'autre part :

Route de Bellebouche : remise en état de l'enrobé sur environ 35 mètres au niveau des bois de Merlinge.

Route du Carre d'Aval : refaire l'enrobé sur 40 mètres au niveau de l'entrée de la ferme de la Touvière.

Chemin de la Vy-la-Tour : refaire le joint du pont côté route de Compois et une partie de l'enrobé sur la route devant le parking.

Route de La-Repentance : les troncs des 6 arbres plantés devant le bâtiment « Tilleul » touchent les grilles de protection. Il faudra modifier ces grilles.

Ponts et murs route de Corsinge : des travaux seront effectués sur ce lieu en 2024.

Divers :

Tentes : nous continuons l'achat de nouvelles tentes.

Entretien fontaines et croix : nous allons faire nettoyer la croix et les bassins du cimetière.

Collecteur chemin des Plots : les travaux ont enfin débuté.

Cimetière : la commission validera normalement le projet final et les devis de M. Lacroix lors de notre prochaine commission en novembre afin de faire voter le crédit lors du conseil municipal du 7 décembre.

b) Cohésion sociale & Culture (COSC)

Valérie Sella donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie le 10 octobre.

- ☑ La commission a rendu visite à Mme et M. Roulet à leur domicile pour leurs 60 ans de mariage.
- ☑ La Maison de santé organisera une session de vaccination grippe et Covid-19 lors de la journée mondiale de la vaccination qui aura lieu le 10 novembre prochain, à la salle communale.
- ☑ Le prochain groupe de pilotage réunissant les différents acteurs du centre du village est prévu le 6 novembre prochain.
- ☑ La galerie le Coin du Centre a rouvert comme prévu le 21 septembre dernier avec une exposition sur Paul Lambert. Environ 70 personnes étaient présentes au vernissage.
- ☑ En outre, en marge de cette exposition, une conférence sur le sujet a été donnée par Jean-Jacques Béné, qui a attiré beaucoup de monde, ainsi qu'une présentation d'un livre, *Une odyssée amazonienne*, par Daniel Schweizer, réalisateur de films documentaires.
- ☑ Comme l'a dit le Maire, la nouvelle exposition aura lieu jusqu'au 22 octobre ; elle présente des aquarelles de Frédéric Roman ainsi que des sculptures de Gheghe Alexandru Bulla.
- ☑ Le Festival Antigél, auquel notre commune participe tous les 2 ans, présentera un spectacle à la salle communale le 7 février 2024. Il s'agira d'une performance des Dadas du Yoga, mêlant cours de yoga et expérience acoustique suivie d'un apéritif dînatoire du terroir.

c) Développement durable, Environnement & Communication (DEC)

Simona Korff donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie une fois le 27 septembre 2023.

- ☑ Elle continue son travail sur la campagne d'affichage et de sensibilisation avec l'association Zero Waste Switzerland. Ayant assisté à la cérémonie de remise des prix de la 22^e édition du concours cantonal du développement durable, je souhaite souligner le fait que la Distinction 2023 a été décernée à l'association Zero Waste Switzerland et à la ville de Carouge pour le premier programme suisse de « Ville zéro déchet ».
- ☑ La commission commence une nouvelle réflexion sur les actions qui pourraient être menées concernant les déchets et l'économie circulaire en collaboration avec SIG-Eco21 et, comme l'année dernière, nous proposerons le recyclage des décorations de Noël au marché de Noël.
- ☑ Suite à la présentation des résultats du projet *Commune ouVerte*, en juin 2023, nous avons choisi d'avancer sur deux actions pour améliorer et favoriser la biodiversité sur le territoire communal. Pour préserver les espèces nocturnes sensibles à la lumière, nous avons souscrit au projet de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) pour l'amélioration de la trame noire. Ce projet est entièrement subventionné par l'OCAN et c'est le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) qui se chargera de l'analyse sur la commune. Pour favoriser la survie de la petite faune sauvage dans les jardins, la commission souhaite continuer son action « Charte des Jardins » qui avait débuté en 2022 lors de la sortie de *La nuit est belle !*

Arrivée de Marc Jaquet.

- ☑ Coranda Pierrehumbert nous a présenté le suivi du projet du renouvellement du parc arboré. En résumé et en quelques chiffres, les plantations concernent 12 sites différents,

71 arbres ont été entretenus et 82 arbres et 982 arbustes ont été plantés. 3 arbres des plantations de ce printemps ont souffert de la canicule et seront changés cet automne (les coûts seront pris en charge par l'entreprise). Un nouvel appel d'offres sera ouvert cet automne pour les futures plantations.

- ☑ En raison de la météo, nous avons malheureusement dû renoncer à la sortie de *La nuit est belle !* prévue le 22 septembre, mais le stand de baume à lèvres à la Fête de la pomme, tenu par l'association Zero Waste Switzerland, a été un succès.
- ☑ Enfin, suite à l'atelier Communes et Climat du 14 septembre 2023 qui portait sur le numérique durable, Stéphane Morand nous a fait un retour sur les améliorations possibles au niveau de la commune.

a) **École, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)**

Ania Schwab donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie le 5 octobre.

- ☑ Nous avons tout d'abord reçu les jeunes invités en Mairie pour les promotions citoyennes. 20 jeunes promus étaient concernés ; 7 ont répondu positivement, 2 se sont excusés et aucune nouvelle des autres (11 jeunes).
- ☑ Plusieurs sujets ont été abordés avec les jeunes, notamment les incivilités au sein du village, le manque de proposition d'activités durant le week-end et une possible création de parlement des jeunes. Cette discussion s'est terminée autour d'un apéritif fort agréable.
- ☑ Lors de la commission nous avons traité des sujets suivants :
 - La plantation de l'arbre offert aux 8P se déroulera le 23 novembre si le temps le permet. L'essence n'est pas encore déterminée, chêne ou tilleul.
 - La Petite Cabane (jardin d'enfants de Jussy) essaie de diversifier son accueil et a décidé de créer des ateliers parents-enfants les lundis et mercredis après-midi.
 - Une demande de l'école a été formulée lors de la réunion à laquelle Simona Korff et le Maire ont participé. Cela concerne une sortie luge pour toute l'école pour un montant de Fr. 3'000.-. À voir si le DIP entre en matière.
 - Les ateliers Agenda 21 sont reconduits pour 5 classes à raison de 5 cours.
 - Des incivilités se produisent toujours autour de la Rampe, notamment des tags. Une discussion aura lieu au sein du comité.
 - Nous sommes à la recherche des figurines posées en septembre au bord de la route. Une information dans un prochain Meinier Infos sera faite, car il est intolérable qu'il nous reste qu'un seul bras. Pour rappel, il s'agit d'un travail collaboratif entre l'EJC et la Rampe. Deux membres de la commission ainsi que les animateurs et enfants de la Rampe y ont consacré beaucoup de temps.
 - La sortie ados, pour rappel un déplacement en bus TPG, une activité de réalité virtuelle Dreamscape à Confédération centre suivie d'un repas au Radar de Poche. La commission a reçu de nombreux remerciements pour cette sortie de la part des parents, mais aussi des ados.
 - Nous avons reçu ce jour, dans le cadre de la semaine de la démocratie, les deux classes de 8P, à savoir 35 élèves.
 - La fête de l'Escalade se prépare et nous décidons, au vu du peu de succès du picoulet de l'an dernier, de le laisser tomber. S'agissant de la vaisselle réutilisable, nous décidons de la faire nous-mêmes avant qu'une décision globale soit prise.

- Pour terminer, la commission réfléchit à une idée de cadeau pour les enfants de l'école lors de la fête de Noël.

b) Finances (FIN)

Enrico Castelli donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie le 2 octobre pour l'examen du budget 2024 et a approuvé ce dernier.

- ☑ En premier lieu, je remercie Virginie Favre pour son excellent travail et ses explications toujours aussi claires et précises.
- ☑ Avec un total des charges de Fr. 9'266'155.83 et un total des revenus de Fr. 9'283'740.60, le budget 2024 prévoit un résultat positif de CHF 17'584.77.
- ☑ Au niveau des dépenses, les variations principales sont les suivantes :
 - Les salaires du personnel communal diminuent de Fr. 30'000 (l'indexation de 2 % des salaires au coût de la vie et l'engagement d'un nouvel employé à la voirie sont compensés par la diminution du nombre d'employés suite au déplacement du jardin d'enfants à Jussy).
 - L'évolution du pourcentage d'activité (de 80 % à 130 %) des gardes ruraux génère une augmentation de Fr. 10'000.-.
 - Le nouveau mode de prise en charge des sorties scolaires en division primaire engendre une hausse de Fr. 7'000.-.
 - La participation versée à la FASe augmente de Fr. 12'000.-.
 - L'agrandissement de la crèche a permis la création de 4 places supplémentaires pour un coût à la hausse de Fr. 52'000.- mais qui est compensé par une augmentation du loyer facturé au GIPE, soit une recette à la hausse de Fr. 70'000.-.
 - Enfin, la contribution de la commune à la péréquation financière intercommunale voit une augmentation de Fr. 130'000.- notamment due au nouveau fonds pour la lutte contre le sans-abrisme (Fr. 71'000.-).
- ☑ Concernant les produits, les impôts continuent de progresser tant pour les personnes physiques (Fr. 510'000.-) que pour les personnes morales (Fr. 78'000.-). Par ailleurs, le nouveau système mis en place pour compenser la taxe professionnelle qui s'arrêtera en 2024 rapportera Fr. 75'000.-. In fine, le versement du fonds pour l'accueil préscolaire grimpe également (Fr. 39'000.-).
- ☑ Comme lors des exercices précédents, la majorité de la croissance des charges vient des charges de transfert (Fr. 405'000.-, 12,8%) sur lesquelles nous n'avons pas de marge de manœuvre.
- ☑ Pour équilibrer le budget, deux éléments ont été intégrés, à savoir :
 - Un correctif d'impôts sur les personnes physiques sur les années antérieures de Fr. 450'000.- (7 %), montant en adéquation avec ceux reçus ces 5 dernières années.
 - Un prélèvement sur le bénéfice de la FIM de Fr. 100'000.-.
- ☑ Le total des investissements nets pour l'année 2024 est projeté à Fr. 2'179'000.- et comprend notamment la transformation du terrain A en terrain synthétique (2 mios), l'aménagement du cimetière (Fr. 250'000.-), l'aménagement des jardins familiaux (Fr. 95'000.-) et l'aménagement d'un bancomat (Fr. 100'000.-).
- ☑ Dans les divers, en tant que délégué, j'ai relayé la demande de la Fanfare municipale d'une éventuelle augmentation de la subvention. La commission demande des

compléments d'information et que d'autres sources de financement soient étudiées avant d'intégrer une éventuelle adaptation dans le budget 2025.

d) **Manifestations, Sport & Évènements (MASE)**

Denis Jotterand donne lecture du rapport de Sylvie Barbat, excusée.

La commission s'est rencontrée le 4 octobre.

- ☑ Lors de cette séance, un bref retour rétrospectif a été fait sur l'organisation de la Fête de la pomme et du terroir, et il a été noté que les visiteurs ont grandement apprécié l'évènement.
- ☑ Concernant l'utilisation de la vaisselle réutilisable, après trois manifestations, les membres de la commission ont relevé des inconvénients à prendre en compte, notamment le nettoyage de celle-ci ainsi que l'infrastructure du local au sous-sol.
- ☑ Pour finir, nous avons finalisé les préparatifs du marché de Noël, qui aura lieu le jeudi 30 novembre de 16h à 21h. Cette édition vous proposera un total de 40 stands offrant une grande variété de produits et d'artisanat.

6. Projets de délibération

- **2023-12** : Crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 95'000.- TTC pour la construction de réseaux enterrés pour l'amenée de l'eau sur le terrain des futurs jardins citoyens, sis après le 49, route de Gy, parcelle n° 1884

Le Président, qui rappelle que Marc Jaquet a évoqué ce projet lors de la séance du 14.9.2023 (cf. PV envoyé le 4.10.2023), n'a pas reçu de question à ce propos.

Le Maire indique que les coûts de génie civil annoncés par M. Truchet sont inférieurs à ceux qui avaient été imaginés (environ Fr. 60'000.- auxquels s'ajoutent le matériel et les honoraires du mandataire). Proposer malgré tout un crédit d'investissement de Fr. 95'000.- laissera à la Commune la possibilité d'envisager l'acquisition d'une roulotte à moindres frais.

Denis Jotterand demande si le coût de la concession d'eau est inclus dans ce crédit d'investissement.

Marc Jaquet indique que ce coût est, de tête, de Fr. 2'800.-, à quoi s'ajoute l'installation d'un caisson.

En l'absence de toute autre remarque ou question, **le Président** propose de passer au vote.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 10 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions sur 13 CM présents.**

(délibération votée en annexe)

7. Présentation du projet de budget 2024

Virginie Favre distribue le budget en version 6F 3N (le conseil recevra par e-mail la version 2F 2N qui sera soumise au vote) ainsi que le plan des investissements.

À l'avenir, **Boris Aellen** souhaiterait recevoir la version 6F 3N sur un support numérique.

Le Maire annonce que le budget 2024 prévoit un léger excédent de recettes. C'est une des premières fois que le budget de Meinier dépasse les 9 mios. Il faut relever l'importante augmentation des transferts de charges, charges sur lesquelles l'impact de la Commune est très limité. L'Exécutif n'ayant pas souhaité restreindre les choix des commissions, toutes leurs demandes ont été insérées dans ce budget.

Le Maire passe en revue le projet de budget 2024 en relevant les éléments significatifs. Il termine avec le budget d'investissement 2024, qu'il détaille brièvement.

Sur une demande de précision de **Yannick Dupraz**, **Coranda Pierrehumbert** explique que conformément aux statuts de la FIM, la commune peut récupérer jusqu'à 50 % de ses bénéficiaires.

Le Maire ajoute que les liquidités dont dispose la FIM lui permettent de faire face à leurs charges régulières (amortissements, intérêts, entretien des bâtiments, etc.). La Commune ne prélève que sur les bénéficiaires.

Hormis la FIM, **Yannick Dupraz** n'entend personne se réjouir de voir des projets se développer dans le village et de nouveaux immeubles se construire.

Le Maire indique que d'un autre côté, de nombreux anciens habitants souhaiteraient revenir à Meinier et s'inscrivent chaque semaine pour obtenir un appartement. En dehors des désagréments générés par les travaux, ces nouveaux habitants amènent des revenus fiscaux supplémentaires. En termes d'urbanisation, Meinier reste néanmoins à dimension humaine à côté des projets qui se profilent dans d'autres communes.

Mais en continuant à se développer, Meinier atteindra un jour une dimension qui ne sera plus humaine, répond **Yannick Dupraz**.

Marc Jaquet relève que le nombre d'habitants à Meinier a baissé.

Il est passé de 2'200 à 2'060 en dix ans, confirme **le Maire**, entre les décès, les aînés partis en EMS ou les enfants qui ont déménagé ailleurs.

Enrico Castelli précise que les nouveaux quartiers ont toujours une densité plus élevée que ceux qui ont déjà 10 ou 15 ans. Car les enfants des familles attirées par ces logements finissent avec le temps par quitter le nid tandis que les parents y restent.

Coranda Pierrehumbert cite l'exemple d'une jeune citoyenne qui a relevé qu'ils ne pouvaient de toute façon pas rester à Meinier, faute d'appartements pour eux.

Le Maire ajoute que les demandes de logements sont surtout le fait de personnes qui ont des parents ou des grands-parents à Meinier et qui voudraient y revenir. L'intergénérationnel est vraiment une composante du tissu meynite.

José Burgos rappelle la problématique globale des prix de l'immobilier.

Marc Jaquet souligne qu'en dehors du nouveau quartier de la Poste, un projet porté par la FIM, tous les autres sont initiés par des privés (chemin du Stade, route de Gy, Champs-Nouveaux).

À l'issue de cette brève discussion, **le Maire** remercie Virginie Favre, l'Exécutif, Enrico Castelli ainsi que tous les membres de la FIN. Il rappelle que tous se tiennent à la disposition des élus pour répondre à leurs éventuelles questions d'ici la prochaine séance du conseil, le 16.11.2023, date à laquelle le projet de budget 2024 sera voté.

Virginie Favre est chaleureusement applaudie par le conseil.

8. Nomination des Président-e-s et Vice-président-e-s du local de vote pour l'année 2024

Aucun Conseiller municipal ne s'étant présenté, **le Président** indique que l'équipe actuelle a accepté de poursuivre ses activités en 2024. Il s'agit de : Émile Negro (Président), Adrien Negro (suppléant), José Menendez (Vice-président) et Thomas Menendez (suppléant), ce dernier venant compléter l'équipe à partir de l'année prochaine.

Élu en bloc et à l'unanimité (13 voix pour, le Président du Conseil municipal y compris) pour l'année 2024, ce groupe dynamique est chaleureusement applaudi par l'ensemble du Conseil municipal, qui les remercie vivement.

9. Demande de naturalisation genevoise

Le Président proclame le huis clos en faisant sortir le public présent, puis **Ania Schwab** présente le dossier pour la commission ad hoc Naturalisations.

Le Conseil vote et donne un **préavis favorable par 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention sur 13 CM présents**. Cette décision sera communiquée à la personne intéressée et au département.

Le public externe au Conseil est réintégré dans la séance.

10. Divers

a) Utilisation des équipements de la salle communale

Simona Korff fait part d'un retour sur l'utilisation des équipements de la salle communale, pour lesquels il manque un mode d'emploi clair et concis (ou une petite application) au lieu des 80 pages plutôt indigestes (pour la console de l'éclairage) qui existent actuellement. Ce serait aussi plus commode pour Eduardo Oliveira, responsable de la salle.

Coranda Pierrehumbert, qui prend note de cette demande, explique que lors de la rénovation de la salle communale, de nombreuses affichettes plastifiées avaient été posées partout (cuisine, buvette, interrupteurs, régie, chariots bancs et tables, trousse de secours, etc.). L'utilisation de la sono étant assez compliquée, un rendez-vous avec l'utilisateur (ou un régisseur) et Eduardo doit en principe être fixé.

b) Bois de Tornafou

Denis Jotterand annonce que 100 arbres ont été plantés jeudi dernier au bois de Tornafou sur l'impulsion de Leuba Hiag SA, le plus gros groupe suisse de négoce de bois et dérivés. Les menuisiers étant de gros consommateurs de bois, Leuba Hiag SA a créé l'année passée un système afin de replanter des arbres sur toute la Suisse ; 500 arbres avaient été plantés sur la commune de Romont. Cette année, Meinier a été approchée via les gardes forestiers et Forêt Genève. Une quarantaine de personnes ont planté 100 arbres afin de repeupler ce bois. Cela va des pousses de 3 cm à des arbres de 50-60 cm (repérables aux piquets équipés de tubes de protection) des essences suivantes : chênes, tilleuls, noyers et merisiers. Leuba Hiag SA ne souhaite pas de publicité, mais demande si la Commune poserait un écriteau afin de recommander aux promeneurs de faire attention à ces arbres.

Simona Korff pense que vu les mésaventures arrivées aux figurines, il serait préférable de communiquer en amont plutôt que de constater des dégâts.

Denis Jotterand ajoute que les frênes coupés à l'époque, qui avaient suscité pas mal de réactions, étaient malades.

Marc Jaquet explique que ces arbres dits « nature » ne sont pas issus de pépinières. Ils ont beaucoup plus de chances de survie que les grandes essences qui souffrent beaucoup de leur replantation et perdent du temps pour atteindre leur taille adulte. Les petits arbres grandissent plus vite. Cette bonne nouvelle sera annoncée dans le *Meinier infos* et un panneau sera posé au bois de Tornafou.

c) Bancomat

Yannick Dupraz regrette la disparition annoncée des W.-C. publics en face de l'église pour des questions de vandalisme, même s'il défend l'installation du futur bancomat. Ne serait-il pas possible de concilier les deux, par exemple en posant une serrure électronique avec une horloge sur les W.-C. publics ?

Coranda Pierrehumbert souligne que la réflexion de remettre un bancomat au centre du village ne date pas d'hier ; ce choix n'est pas lié aux déprédations de ces W.-C. publics. Si les autorités avaient déjà émis plusieurs propositions, c'est l'installation d'un rideau de protection automatique à Jussy qui a fait germer cette idée. Mais que les utilisateurs se rassurent, ils pourront continuer à utiliser les W.-C. qui sont dans l'édicule au centre du village, à environ 100m des W.-C. actuels.

Le Maire rappelle que des W.-C. publics sont également à disposition dans le bâtiment collectif au centre du village (route de La-Repentance 86), avec un accès pour les PMR. Et beaucoup de gens réclament le retour d'un bancomat à Meinier. La commune n'a pas trouvé d'autre endroit sécurisé.

Marc Jaquet souligne que les distributeurs à billets ne doivent pas être installés trop près des habitations ou dans des constructions trop légères.

Boris Aellen trouve important de réintégrer l'argent liquide au centre du village pour les transactions avec les commerces locaux.

d) Défibrillateur

Yannick Dupraz constate que le défibrillateur clignote, ce qui a intrigué des habitants.

Le Maire précise que si le voyant est vert, c'est normal.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 21h55.

Prochaine séance du Conseil Municipal : **jeudi 16 novembre 2023 à 20h15**

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....

Denis Jotterand

.....

David-Peter Lê

Annexe : Délibération votée

Meinier, le 16 novembre 2023/em



Meinier

Législature 2020-2025
Délibération n° 2023-12
Séance du Conseil municipal du 12 octobre 2023
p. 1/1

Délibération n° 2023-12

Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 95'000.- TTC pour la construction de réseaux enterrés pour l'amenée de l'eau sur le terrain des futurs jardins citoyens, sis après le 49, route de Gy, parcelle n° 1884

Vu l'installation prochaine de jardins citoyens sur la parcelle « Berthet », sise après le 49, route de Gy, parcelle n° 1884,

vu la nécessité de prévoir pour cet usage la construction de réseaux enterrés pour l'amenée de l'eau,

vu l'estimation des coûts reçue du fournisseur appelé à soumissionner,

vu l'article 30, al.1, lettres e et m et l'article 31 de la loi sur l'administration des communes (B 6 05) du 13 avril 1984,

sur proposition de l'Exécutif,

Le Conseil municipal décide à la majorité simple par 10 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions sur 13 CM présents

- 2) D'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 95'000.- TTC pour la construction de réseaux enterrés pour l'amenée de l'eau sur le terrain des futurs jardins citoyens, sis après le 49, route de Gy, parcelle n° 1884 ;
- 3) De comptabiliser la dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Meinier, dans le patrimoine administratif ;
- 4) D'amortir le montant de la dépense nette affectée au patrimoine administratif en 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 8140.100.33000.00 dès l'année d'achèvement du projet, soit dès 2023 en principe ;
- 5) D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de Fr. 9'500.- pour la charge d'amortissement ;
- 6) De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre ;
- 7) D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Fr. 95'000.- ;
- 8) De donner tout pouvoir au Maire pour signer si nécessaire les actes et pièces relatifs à cette opération.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) – Seuls des procès-verbaux approuvés sont le cas échéant communiqués au public en application de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles, du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC, pour les délibérations – L'affichage indique le dernier jour du délai pour la demande de référendum et rappelle aux électeurs le droit qu'ils ont de prendre connaissance du texte complet des délibérations, des plans d'affectation du sol, ainsi que les horaires et le lieu où ils peuvent être consultés.

Le délai pour demander un référendum expire le 29 novembre 2023.

Meinier, le 20 octobre 2023

Le Président du Conseil municipal
David-Peter Lè